



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du jeudi 14 janvier 2010

### **Sont présents :**

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

### **Pouvoir :**

Philippe Saloux donne pouvoir à Gilbert Duval

### **Personne absente excusée :**

Pascal Ravache

Jérôme Robin est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

### **1-Approbation du compte rendu de la séance du 4 décembre 2009**

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

### **2- Communauté de Communes du Pays de Redon : approbation du transfert de charges de la commune de Pierric**

Le Maire laisse la parole à Yves Périon, membre de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes du Pays de Redon.

La commune de Pierric adhère à la Communauté de Communes du Pays de Redon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Suite à cette adhésion, la commission locale d'évaluation des transferts de charges s'est réunie le 2 décembre dernier pour évaluer le montant de la charge transférée par la commune de Pierric à la C.C.P.R et pour déterminer le montant de la dotation de compensation qui lui sera attribuée.

Après examen des charges, la commission fixe l'attribution de compensation de la commune de Pierric à **47 174 euros.**

La commission s'est également réunie pour évaluer la charge de voirie transférée par certaines communes membres suite à l'extension de la voirie communautaire.

Celle-ci fixe l'évaluation des charges transférées comme suit :

<b>Communes</b>	<b>Charges transférées en €</b>
Bains sur Oust	5 672,57
Langon	14 941,89
Conquereuil	3 253,75
Guémené Penfao	1 168,84
Massérac	3 366,09
Plessé	246,82
Saint-Nicolas de Redon	285,12
Allaire	961,74
Peillac	4 791,68
Saint-Jean la Poterie	1 029,83
Saint-Perreux	1 897,95
Saint-Vincent sur Oust	127,66

Cette évaluation servira à une nouvelle détermination des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes à ces communes.

Le Maire informe le Conseil Municipal que ces évaluations ne seront effectives qu'après l'approbation d'une majorité qualifiée des conseils municipaux membres de la Communauté de Communes. Il demande donc au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve ces évaluations à l'unanimité.

### **3) Projet 2010 : dossier subventions de la salle de sports et du foyer**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil, qu'ils ont décidé par délibération au 30 septembre 2009, les travaux d'extension et réhabilitation de la salle polyvalente dont la construction remonte à 1990.

Cette deuxième phase de travaux consiste à optimiser l'utilisation d'équipements ou bâtiments existants par une isolation, une extension et une rénovation.

L'ensemble de ces travaux, dont le montant est estimé à 370 000€ hors taxe, permettra l'utilisation de ces structures pour des activités de loisirs, de sports et d'animations associatives et scolaires.

Le Maire, au vue de ces objectifs et afin d'optimiser ce financement, souhaite présenter ce dossier au titre « extension et réhabilitation d'un ensemble à vocation socio-éducative ». Il demande au Conseil de se prononcer sur cet intitulé et l'autorisation de déposer les dossiers nécessaires à l'obtention de subventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouvel intitulé et autorise le Maire à déposer les dossiers de subventions.

### **4) Demande d'acquisition de terrain par Monsieur Michel GUILLAS au lieu-dit la Michelais**

Lors de sa séance du 19 octobre 2009, le Conseil Municipal avait accepté de vendre à Monsieur Michel GUILLAS 300m<sup>2</sup> de la parcelle ZA n°210 au prix de 0,25€ le m<sup>2</sup>.

Dans un courrier daté du 29 décembre 2009, Monsieur GUILLAS demande à changer de parcelle et souhaite acquérir 400m<sup>2</sup> de la parcelle ZA n°214.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, répond favorablement à la demande de Monsieur GUILLAS en lui vendant la parcelle ZA n°214 au prix de 0,25 euros le m<sup>2</sup> et donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à cette vente.

### **5) Divers**

#### **5.1) Projets 2010**

Le Maire soumet au Conseil une liste d'investissements susceptibles d'être réalisés en 2010. Après débat, il en ressort les priorités suivantes :

- ①
- Bâtiment à vocation soci-éducative : salle polyvalent, foyer
  - Busage à la Barre
  - Port Bily : finition de l'opération
  - Programme voirie 2010 : chemin de la Noë au Bout du Pré
  - Atelier communal : travaux d'aménagement
  - Achat d'un vidéo projecteur, d'un portable et d'un photocopieur
  - Achat d'équipements pour l'accueil de loisirs
  - Achat d'un défibrillateur
  - Arrosage semi-automatique au terrain de foot
  - Achat d'un aspirateur
  - Etudes lié au Plan Local d'Urbanisme : zones humides, assainissement collectif
  - Action sur le balayage et le désherbage
- ②
- Sécurisation de la sortie de l'école et du parking du terrain de foot
  - Panneautage et numérotation des rues
  - Isolation de la cantine (voûtes)
  - Grillage au terrain de tennis

## **5.2) SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de La Roche-Bernard**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Théhillac n'adhère plus à la compétence « piscine » du SIVOM. Toutefois, la commune est tenue de continuer à participer aux charges financières liées aux emprunts effectués lors de la période où la commune adhérait à cette compétence.

Dans le cadre du transfert de la compétence « piscine » à la Communauté de Communes de La Roche-Bernard dans le cadre de la dissolution du SIVOM, celui-ci demande à la commune de Théhillac de solder sa participation financière à cette compétence, soit 2 459,72 €. Cette somme sera prise en compte en 2010.

## **5.3) Ordures ménagères**

Les containers d'ordures ménagères ont été déplacés par la Communauté de Communes. En effet, celle-ci étudie un nouveau procédé mécanisé de collecte des ordures qui permettrait un gain de temps et une réduction des coûts de fonctionnement.

Les nouveaux emplacements des containers seront déterminés en concertation avec les élus de la commune en février.

## **INFORMATIONS**

### **1) Vente de Sapins de Noël**

Les hospitaliers d'Arvor vous remercient de votre générosité lors de la vente des « sapins de Noël » du dimanche 13 décembre 2009. Cette vente a rapporté la somme de 470 euros. L'utilisation des fonds récoltés pour l'année 2009 est consultable en mairie.

### **2) Passeport biométrique**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les tarifs pour les passeports ont changé pour les communes non équipées d'appareil photo :

- 86€ pour un adulte
- 42€ pour un mineur de 15 ans et plus
- 17€ pour le mineur de moins de 15 ans.

Les communes les plus proches délivrant les passeports sont : Redon, Allaire, La Roche-Bernard.

### **3) Activités vacances**

Des activités sont prévues pour la première semaine de vacances de février soit du 15 au 19 février 2010. Le programme est disponible à la mairie, les inscriptions se font auprès de la Mairie (02.99.90.23.79) ou de l'animatrice Elodie Brohan (06.80.91.53.30) **jusqu'au mercredi 10 février**.

### **4) Ecole Saint-Pierre Saint-Paul**

L'école organise dorénavant la collecte des piles usagées. Elles pourront être déposées en même temps que le papier soit tous les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

### **5) Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité**

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise du 15 janvier au 15 avril 2010 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc ....

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### **6) Elections régionales**

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010.

### **7) Location**

La commune loue un T2 au « 17 rue de la Mairie », libre de suite. Pour tout renseignement contactez la mairie au 02.99.90.23.79.

### **8) Agence du Crédit Agricole**

L'agence de Saint-Dolay est désormais en accès libre 24h sur 24 et 7jours sur 7 pour toutes vos opérations courantes. Un conseiller reste à votre disposition sur rendez-vous aux horaires habituels. Vous pouvez les contacter au 09 74 75 56 56.

### **9) Permanences assistante sociale**

Madame GAUTIER, assistante sociale de notre secteur, effectue des permanences sur notre commune sur rendez-vous le deuxième vendredi du mois (à partir de 9h30) :

- le 19 février
- le 12 mars
- le 9 avril
- le 7 mai
- le 11 juin
- le 9 juillet

Pour prendre rendez-vous, contactez le centre médico-social de La Roche-Bernard au 02.99.90.60.58.